

Procès-verbal des votes
du Conseil communal de Sanem
de la séance publique
du vendredi, 13 septembre 2019

date de l'annonce publique:	06 septembre 2019
date de la convocation des conseillers:	06 septembre 2019
début:	08h15
fin:	11h05

Présents:

M. Engel Georges, président,
M. Anen Gaston, Mme Asselborn-Bintz Simone, M. Bronzetti Denis, M. Cornély Alain, Mme Faber-Huberty Chantal, M. Gierenz Steve, M. Goelhausen Marco, M. Haas Marc, Mme Logelin Anne, M. Lorang Mike, Mme Morgenthaler Nathalie, Mme Romeo Franca, Mme Speck-Braun Patricia, Mme Tornambé-Duchamp Nadine
Mme Manon Greven, secrétaire

Absent(s) excusé(s): Mme Cecchetti Myriam, M. Piscitelli José

Premier votant : Mme Tornambé-Duchamp Nadine

Madame Speck-Braun Patricia n'a pas pris part au vote du point 12 et 13.

Le collège échevinal demande au Conseil communal de bien vouloir ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

17. Fixation d'une taxe d'inscription non remboursable pour la participation à un « rallye de nuit » sur le territoire de la Commune de Sanem

Vote unanime

Le collège échevinal demande au Conseil communal de bien vouloir retirer l'article 7 du point 23 suivant de l'ordre du jour :

23. Modification du règlement de circulation

Article 7:

Les dispositions concernant la rue du Stade (CV) à Belvaux sont modifiées comme suit :

La disposition suivante est ajoutée :

1/1/2	Accès interdit, excepté cycles, entretien ou combat de gel	De la rue de la Poste vers la rue du Stade
-------	--	--

Vote unanime

Ordre du jour :

1. Correspondance et Informations
2. Présentation du projet pilote de la gestion des déchets dans la résidence 11 du Boulevard du Jazz

3. Approbation de rapports (14.06.2019, 12.07.2019)

Vote unanime

Projets

4. Travaux de transformation du sous-sol de la maison communale dans le cadre de la création de bureaux supplémentaires. Devis estimatif détaillé : 2.100.000,- € (article budgétaire : 4/120/221311/19054)

Vote unanime

5. Acquisition d'une installation mobile de nettoyage à haute pression pour poubelles. Devis estimatif détaillé : 75.000,- € (article budgétaire : 4/510/222200/18019)

Vote unanime

6. Remplacement de diverses tables et chaises dans différents bâtiments de la commune de Sanem, phase 2. Devis estimatif détaillé : 60.000,- € (article budgétaire : 4/831/223410/18027)

Vote unanime

7. Mise en état de la voirie rurale relative à l'évacuation des eaux superficielles au lieu-dit « am Réidengerwee » à Belvaux. Devis estimatif détaillé : 50.000,- € (article budgétaire : 4/410/221313/99001)

Vote unanime

8. Acquisition de matériel informatique pour les besoins des écoles fondamentales de la Commune de Sanem. Devis estimatif détaillé : 50.000,- € (article budgétaire : 4/910/223500/99001)

Vote unanime

9. Remplacement d'une épandeuse de sel 5m³ du service hivernal communal.
a. Devis estimatif détaillé : 46.000,- € (article budgétaire : 4/624/222200/19074)

Vote unanime

- b. Modification budgétaire : 46.000,- € (article budgétaire : 4/624/222200/19074)

Vote unanime

10. Mise en conformité des différents sites de la maison-relais relative à la modification des points d'eau - 3ième phase.
a. Devis estimatif détaillé : 45.000,- € (article budgétaire : 4/242/221311/19075)

Vote unanime

b. Modification budgétaire : 45.000,- € (article budgétaire : 4/242/221311/19075)

Vote unanime

11. Fourniture d'un garage et de boxes pour vélos dans les localités de Soleuvre et de Belvaux. Devis estimatif détaillé : 25.000,- € (article budgétaire : 4/449/221313/18059)

Vote unanime

12. Travaux de démolition d'un bâtiment au dépôt dans la ZAC à Soleuvre et acquisition de chapiteaux. Devis estimatif détaillé : 25.000,- € (article budgétaire : 4/130/221311/16009)

Vote unanime

13. Acquisition d'équipement informatique. Devis estimatif détaillé : 10.000,- € (article budgétaire: 4/120/223500/99001)

Vote unanime

14. Acquisition d'une borne interactive avec distributeur de tickets pour les besoins du bureau de la population. Devis estimatif détaillé : 9.000,- € (article budgétaire : 4/120/223500/18009)

Vote unanime

Transactions immobilières

15. Compromis de cession à titre gratuit :
a. Approbation d'un compromis de cession à titre gratuit avec la copropriété volontaire REISER/KAUFMANN concernant des parcelles de terrain sises à Ehlerange.

Vote unanime

- b. Approbation d'un compromis de cession à titre gratuit avec la dame Cynthia KIEFFER concernant une parcelle de terrain sise à Belvaux

Vote unanime

- c. Approbation d'un compromis de cession à titre gratuit avec le sieur SASSEL et la dame CONRARDY concernant une parcelle de terrain sise à Belvaux

Vote unanime

- d. Approbation d'un compromis de cession à titre gratuit avec la société anonyme « TAINO S.A. » concernant trois parcelles de terrain sises à Soleuvre

Vote unanime

16. Approbation d'un acte de cession à titre gratuit avec la société en commandite simple « Société de développement Agora S.a. et Cie » concernant des terrains constituant la voirie à Belvaux

Vote unanime

Finances communales

17. Fixation d'une taxe d'inscription non remboursable pour la participation à un « rallye de nuit » sur le territoire de la Commune de Sanem

Vote unanime

18. Modification budgétaire de -337.642,87 € relative à la participation TICE

Vote unanime

19. Approbation de diverses modifications budgétaires du budget ordinaire 2019

Vote unanime

20. Approbation du décompte 2018 relatif à la subvention d'un uniforme unique en faveur des quatre sociétés de musique de la Commune de Sanem

Vote unanime

21. Approbation de divers subsides

Numm	Objet	Montant deen déi Jore virdrun accordéiert ginn ass	Montant accordéiert
La Main Tendue a.s.b.l.	Demande fir e Subside	-	-
Service Krank Kanner Doheem a.s.b.l.	Demande fir e Subside	-	-
Sécurité Routière Luxembourg a.s.b.l.	Demande fir e Subside	100,- CC 28.09.2018	100,-
ONGD-FNEL scouts & guides pour le développement communautaire a.s.b.l.	Demande fir en Don am Kader vum Projet « Appui à la réintégration/intégration des enfants et jeunes en zones rurales avec Umbrella Organisation Népal »	-	-
FLTT Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table a.s.b.l.	Demande fir en Don	-	-
Croix-Rouge Luxembourgeoise	Demande fir en Don	-	-
Fondation Cancer	Demande fir en Don 2019	-	-
Aide à l'enfance de l'Inde et du Népal	Demande fir en Don	-	-
LVI Lëtzebuenger Vélos-Initiativ a.s.b.l.	Demande fir e Subside extraordinaire	-	-
natur&ëmwelt Fondation Hëllef fir d'Natur	Demande fir en Don	-	-

noc.turn	Demande fir en Don am Kader vum « Rock'n Swing Avenue – festival de rentrée »	-	1.500,-
----------	---	---	---------

Vote unanime

22. Société avicole de Belvaux :

- a. Approbation de l'avenant d'une convention avec la Société Avicole de Belvaux dans le cadre de la protection contre le renard au Centre d'élevage Mathias Sossong au Matgesfeld à Belvaux

Vote unanime

- b. Approbation d'un subside supplémentaire de 5.646,20 € à la Société Avicole de Belvaux dans le cadre de la protection contre le renard au Centre d'élevage Mathias Sossong au Matgesfeld à Belvaux

Vote unanime

Circulation

23. Modification du règlement de circulation

Article 1:

Les dispositions concernant la rue d'Ehlerange (CV) à Soleuvre sont modifiées comme suit :
La disposition suivante est ajoutée:

2/7	Chemin obligatoire pour cyclistes et piétons	Côté impair : À partir de l'entrée en localité jusqu'à la hauteur de l'entrée du parc Metzlerlach
-----	--	--

Vote unanime

Article 2:

Un nouvel article 4/2/8 à l'intitulé « Stationnement interdit, excepté sur les emplacements marqués ou aménagés » est ajouté comme suit, au chapitre I des dispositions générales:

Sur les voies énumérées ci-après / en annexe et se référant au présent article, le stationnement du côté désigné de la chaussée est interdit en dehors des emplacements marqués ou aménagés.

Cette réglementation est indiquée par le signal C,18 'stationnement interdit' complété, selon le cas, par un panneau additionnel portant, selon le cas, l'inscription "excepté sur les emplacements marqués" ou "excepté sur les emplacements aménagés".

Vote unanime

Article 3:

Les dispositions concernant la rue Neuve (CV) à Belvaux sont modifiées comme suit :
La disposition suivante est ajoutée:

4/2/8	Stationnement interdit, excepté sur les emplacements marqués ou aménagés	Dans toute la rue
-------	--	-------------------

Vote unanime

Article 4:

Les dispositions concernant la rue du Coin (CV) à Belvaux sont modifiées comme suit :
La disposition suivante est ajoutée :

3/1	Stationnement interdit	- Côté impair, toute la rue
-----	------------------------	-----------------------------

Vote unanime

Article 5:

Un nouvel article 1/1/2 à l'intitulé « Accès interdit, excepté cycles, entretien ou combat de gel » est ajouté comme suit, au chapitre I des dispositions générales:

Pour les voies énumérées ci-après / en annexe et se référant au présent article, l'accès aux tronçons désignés est interdit aux conducteurs de véhicules et d'animaux dans le sens indiqué. Lesdits tronçons sont accessibles dans le sens opposé.

Pour les tronçons pourvus de la mention "excepté cycles", l'accès est autorisé dans le sens interdit aux conducteurs de cycles.

Pour les tronçons pourvus de la mention "excepté entretien", l'accès est autorisé dans le sens interdit aux conducteurs de véhicules utilisés pour l'entretien de la voie publique, dans la mesure où leur service l'exige.
Pour les tronçons pourvus de la mention "excepté combat de gel", l'accès est autorisé dans le sens interdit aux conducteurs de véhicules utilisés pour le combat de la neige et du verglas, dans la mesure où leur service l'exige.

Cette réglementation est indiquée dans le sens interdit par le signal C, la 'accès interdit' complété par un panneau additionnel 6c portant, selon le cas, le symbole du cycle ou les inscriptions "entretien" ou "combat de gel" et, dans le sens opposé, par les signaux E, 13a ou E, 13b 'voie à sens unique' complétés par un panneau additionnel 6c ou 6d portant, selon le cas, le symbole du cycle ou l'inscription "entretien" ou "combat de gel".

Vote unanime

Article 6:

Les dispositions concernant la rue Robert Krieps (CV) à Belvaux sont modifiées comme suit :
La disposition suivante est ajoutée :

1/1/2	Accès interdit, excepté cycles, entretien ou combat de gel	De la route d'Esch vers la rue Robert Krieps
-------	--	--

Vote unanime

Article 7:

Les dispositions concernant la rue du Stade (CV) à Belvaux sont modifiées comme suit :

La disposition suivante est ajoutée :

1/1/2	Accès interdit, excepté cycles, entretien ou combat de gel	De la rue de la Poste vers la rue du Stade
-------	--	--

Article 7 retiré de l'ordre du jour

Article 8:

Les dispositions concernant le Chemin Rouge (CV) à Belvaux sont modifiées comme suit :

La disposition suivante est ajoutée:

5/4/2	Zone 'Stationnement avec disque, sauf résidents' Jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 08h00 à 18h00	Entre la route d'Esch et la rue des Champs pour une durée de maximum 2 heures
-------	---	---

Vote unanime

Article 9:

Les dispositions concernant la rue des Champs (CV) à Belvaux sont modifiées comme suit :

Les dispositions suivantes sont ajoutées:

4/6/2	Stationnement non payant avec disque, handicapé	Une place, devant la maison n°40, pour une durée de maximum 2 heures
5/4/2	Zone 'Stationnement avec disque, sauf résidents' Jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 08h00 à 18h00	Entre la route d'Esch et le Geessewee pour une durée de maximum 2 heures

La disposition suivante est supprimée:

4/2/3	Stationnement interdit, excepté handicapés	Devant la maison n°40 (1 place)
-------	--	---------------------------------

Vote unanime

Article 10:

Les dispositions concernant la rue Albert Einstein (CV) à Belvaux sont modifiées comme suit :

La disposition suivante est ajoutée:

5/4/2	Zone 'Stationnement avec disque, sauf résidents' Jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 08h00 à 18h00	Toute la rue pour une durée de maximum 2 heures
-------	---	---

Vote unanime

24. Approbation de règlements d'urgence pris par le Collège des bourgmestre et échevins

1. Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de raccordement aux différents réseaux de la maison n° 18 rue Dickskopp à Soleuvre approuvé par le collège des bourgmestre et échevins dans la séance du 19 juillet 2019 ;
2. Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de traversée de route à l'occasion de la pose d'une conduite d'eau DN300 dans la rue de Soleuvre à Belvaux approuvé par le collège des bourgmestre et échevins dans la séance du 05 août 2019 ;
3. Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de renouvellement partiel de la conduite de gaz et des travaux de renouvellement des bordures dans la rue de Niederkorn à Sanem approuvé par le collège des bourgmestre et échevins dans la séance du 19 août 2019 ;

4. Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de réaménagement de la rue du Moulin à Sanem approuvé par le collège des bourgmestre et échevins dans la séance du 21 août 2019 ;
5. Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de mise en œuvre de la couche de roulement définitive et de marquage horizontal dans la rue de Niederkorn à Sanem approuvé par le collège des bourgmestre et échevins dans la séance du 21 août 2019 ;
6. Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de suppression du branchement d'eau du Capelli Tower dans l'avenue du Blues à Belvaux approuvé par le collège des bourgmestre et échevins dans la séance du 06 septembre 2019 ;
7. Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de renouvellement partiel de la conduite de gaz et des travaux de renouvellement des bordures dans la rue de Niederkorn 68-96 à Sanem approuvé par le collège des bourgmestre et échevins dans la séance du 06 septembre 2019 ;
8. Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion de la chaussée déformée pour une limitation de 30km/h entre les localités de Soleuvre et Ehlerange, lieu-dit Tippewee approuvé par le collège des bourgmestre et échevins dans la séance du 06 septembre 2019 ;

Vote unanime

Personnel

25. Création d'un poste d'employé communal, groupe de traitement BI, sous-groupe, à plein temps et à durée indéterminée pour les besoins du service des relations publiques – Artikuss

Vote unanime

26. Création d'un poste de salarié pour le « Kannercampus Belval » sous le champ d'application de la convention collective pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (CCT SAS/ Carrière C7) pour les besoins de la Maison Relais

Vote unanime

27. Création de différentes tâches au service nettoyage en vue de l'ouverture de nouveau SEA Hellgebaach à Sanem

Vote unanime

28. Approbation de la convention entre l'Administration communale de Sanem et l'Office social de Sanem relative à la mise à disposition de personnel au profit de l'Office social

Vote unanime

Divers

29. Présentation du rapport d'activité 2018 de l'Office social

Prise de connaissance

30. Adaptation du règlement concernant l'octroi de subventions pour appareils ménagers à faible consommation en énergie - classe A+++

Vote unanime

31. Prise de connaissance de statuts
 a. Ukraïнка asbl

Prise de connaissance

- b. Plooschter Projet asbl

Prise de connaissance

- c. Little Angels asbl

Prise de connaissance

32. Modification de la composition des commissions consultatives

Démission(s):

Nbr	Commission	Statut		Nom Prénom	et	Fonction	Nationalité/ Parti/Association
1	Culture (Commission de la)	facultative	S	Michaely Danni		Membre politique	LSAP
2	Culture (Commission de la)	facultative	E	Schlessier Claude		Membre politique	LSAP
3	Environnement (Commission de l')	facultative	E	Mathieu-Hoerner Anna		Membre politique	LSAP

Nomination(s):

Nbr	Commission	Statut		Nom Prénom	et	Fonction	Nationalité/ Parti/Association
1	Circulation (Commission de la)	facultative	S	Goelhausen Marco		Membre politique	LSAP
2	Culture (Commission de la)	facultative	S	Schlessier Claude		Membre politique	LSAP
3	Culture (Commission de la)	facultative	E	Michaely Danni		Membre politique	LSAP
4	Environnement (Commission de l')	facultative	S	Mathieu-Hoerner Anna		Membre politique	LSAP
5	Environnement (Commission de l')	facultative	E	Thill Steve		Membre politique	LSAP
6	Sports (Commission des)	facultative	S	Altmeisch Yves		Membre politique	LSAP

Vote unanime

33. Questions et divers

Séance à huis clos

Personnel

34. Nomination d'un employé communal (m/f) à plein temps et à durée indéterminée au groupe de traitement BI, sous-groupe administratif pour les besoins de l'administration communale, service des relations publiques et de la culture - Artikuss

Est nommé : Monsieur Kayser David

Anen Gaston	Asselborn-Bintz Simone	Bronzetti Denis
Cecchetti Myriam	Cornély Alain	Engel Georges
Faber-Huberty Chantal	Gierenz Steve	Goelhausen Marco
Haas Marc	Logelin Anne	Lorang Mike
Morgenthaler Nathalie	Piscitelli Jos	Romeo Franca
Speck-Braun Patricia	Tornambé-Duchamp Nadine	